

UN PARTENARIAT DE CONFIANCE

Un projet hydroélectrique sous le contrôle de la communauté municipale, conformément à la Stratégie énergétique du Québec.



DROITS DE VOTE

51%



DROITS DE VOTE

49%

AXOR

QUI EST AXOR ?

Fondée en 1972 à Sept-Îles, AXOR est un promoteur et un propriétaire qui opère des projets produisant de l'énergie électrique renouvelable.

CENTRALE PETITES-BERGERONNES

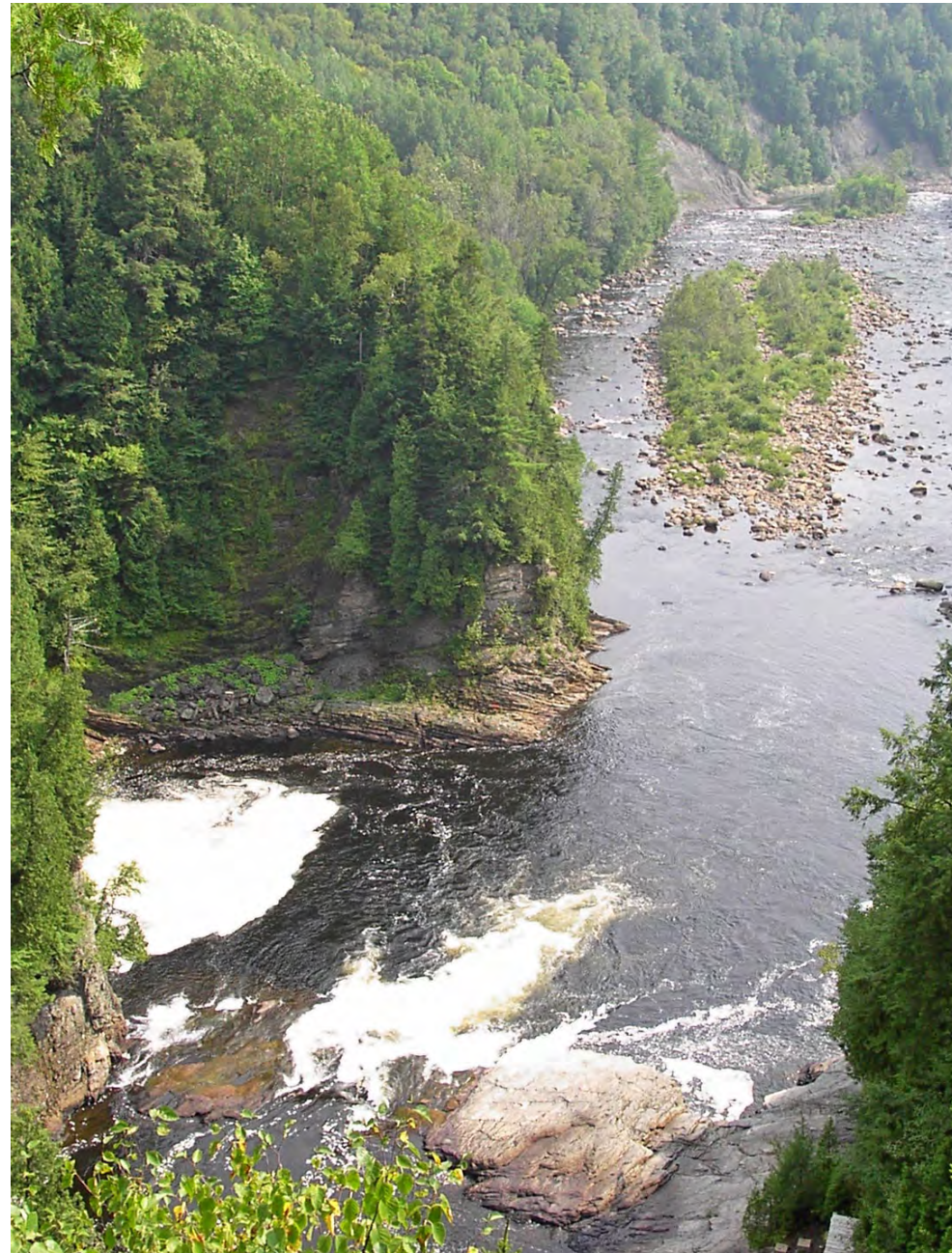


Un groupe spécialisé dans la réalisation de projets « clés en main » à prix garanti.

CENTRALE HYDROÉLECTRIQUE CHUTES À THOMPSON, en partenariat avec la municipalité de Franquelin



CENTRALE HYDROÉLECTRIQUE COURBE DU SAULT, en partenariat avec la MRC de Minganie



PROJET HYDROÉLECTRIQUE

HYDRO-CANYON

Rivière Sainte-Anne-du-Nord

DE L'ÉNERGIE RENOUVELABLE POUR LE QUÉBEC
DES REVENUS POUR LA COMMUNAUTÉ



AXOR

Pour plus d'information : www.hydro-canyon.com



AXOR

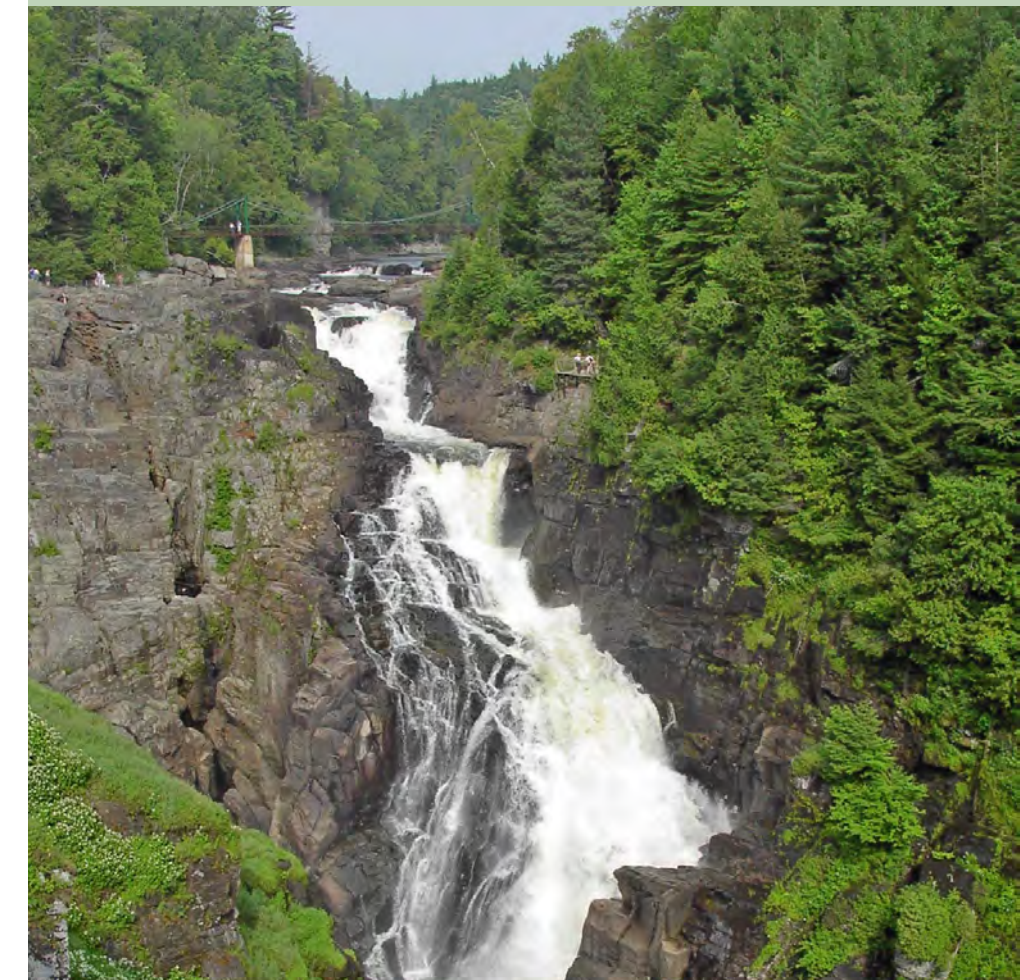
PROJET HYDROÉLECTRIQUE

HYDRO-CANYON

Rivière Sainte-Anne-du-Nord

23 200 kW

Production d'énergie renouvelable



SOCIÉTÉ
HYDRO-CANYON
SAINT-JOACHIM

PRÉSENTATION DU PROJET

LES PARTENAIRES

La Municipalité de Saint-Joachim et la MRC de La Côte-de-Beaupré, en partenariat avec le Groupe AXOR, projettent de développer une centrale hydroélectrique de 23 200 kW sur le site de la chute Sainte-Anne, sur la rivière Sainte-Anne-du-Nord (projet Hydro-Canyon Saint-Joachim).

LE PROJET

Ce projet, respectueux de l'environnement, ne sera pas visible à partir des installations récréo-touristiques en place sur le site de la chute Sainte-Anne. Son développement permettra de bénéficier du potentiel économique et énergétique de la rivière Sainte-Anne-du-Nord.

L'électricité générée par le site sera vendue à Hydro-Québec sous les termes d'un contrat d'achat à long terme. Le projet aura une capacité de production qui permettra de desservir 4800 résidences en énergie renouvelable.

Conformément au partenariat établi, la Municipalité et la MRC ne prendront aucun risque financier dans le développement du projet. AXOR prendra à sa charge tout dépassement de coûts liés au projet. La Municipalité et la MRC recevront des revenus moyen de l'ordre d'un demi-million de dollars par année pour les 20 premières années d'opération.

ÉCHÉANCIER PRÉLIMINAIRE

2 Février 2010 :	SOUSSION DU PROJET À HYDRO-QUÉBEC
Mai 2010 :	DÉBUT DES ÉTUDES ENVIRONNEMENTALES
Mars 2011 :	AUDIENCES DU BAPE
Mai 2012 :	DÉBUT DE LA CONSTRUCTION
Novembre 2013 :	MISE EN ROUTE DU SITE

LE DÉVELOPPEMENT COMPRENDRA :

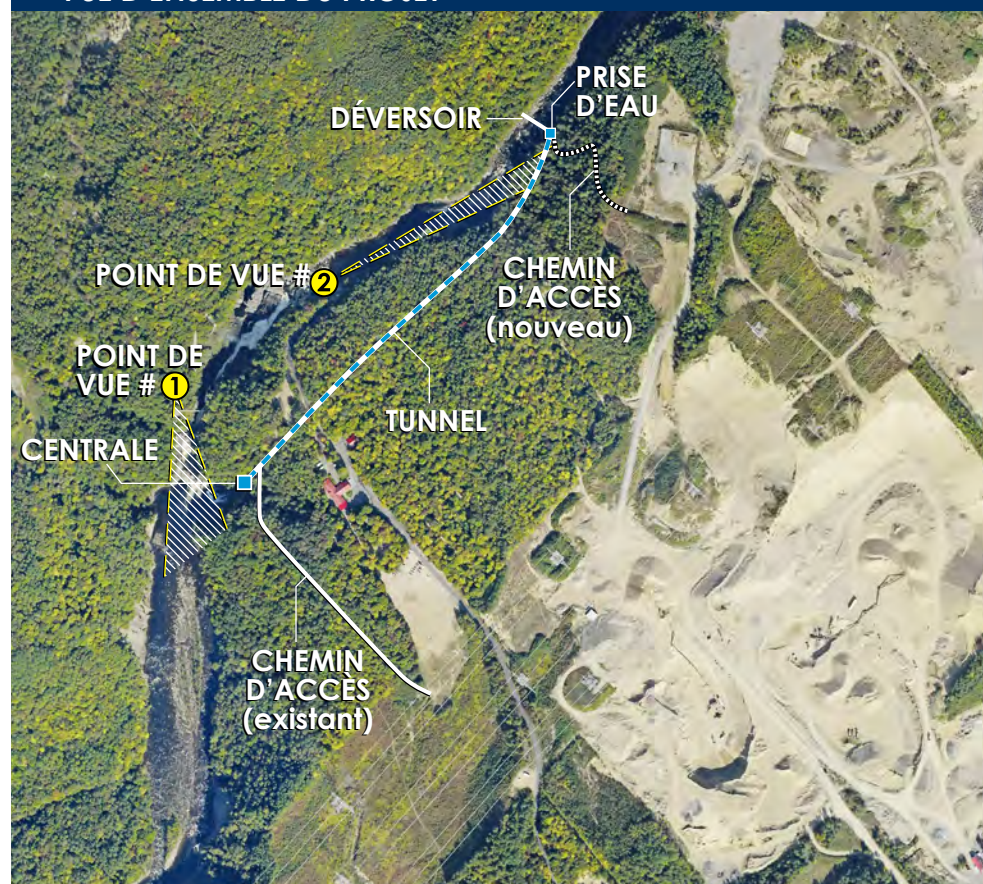
- Un seuil déversoir avec évacuateur de crue pour maintenir le niveau amont de la rivière
- Une prise d'eau avec passe à poissons
- Un tunnel
- Une centrale contenant les équipements de production
- Une sous-station et une ligne électrique reliant le site à Hydro-Québec

Un débit écologique et un débit esthétique (prioritaires à la production d'électricité) maintiendront la valeur environnementale et la qualité esthétique de la chute.

Les travaux de construction seront exécutés prioritairement par la main d'œuvre et les entreprises locales.

L'opération requerra l'embauche de deux opérateurs qui seront choisis dans la communauté.

VUE D'ENSEMBLE DU PROJET



POINT DE VUE #1 — À PARTIR DU PONT MESTACHIBO, SITUÉ EN HAUT (AMONT) DE LA CHUTE SAINTE-ANNE



POINT DE VUE #2 — À PARTIR DU BELVÉDÈRE DU PONT McNICOLL, AU PIED DE LA CHUTE SAINTE-ANNE (AVAL)

